PHYTO-VICTIMES ASSOCIATION D'AIDE AUX PROFESSIONNELS VICTIMES DES PESTICIDES

Rapport Moral 2019 – Assemblée Générale du 20 juin 2020

Une fois de plus, l'année écoulée a vu Phyto-victimes grandir et réussir. **L'activité 2019**, comme à son habitude, a été très **dense**. Elle a surtout été **l'aboutissement de nombreux projets**.

En effet, depuis quelques mois déjà, nous avons réussi à croiser des **ressources financières privées et publiques avec des mécénats** de compétences. Cette nouvelle dynamique a permis de **moderniser nos outils informatiques** pour les rendre plus performants, collaboratifs, fonctionnels et durables, aussi bien pour les salariées, le conseil d'administration, que l'ensemble de nos bénévoles.

Nous pouvons nous réjouir que **de plus en plus de partenaires s'engagent durablement à nos côtés** pour soutenir et financer NOS projets. Je ne peux que **les remercier**.

C'est effectivement une bonne dizaine de partenaires privés qui nous accompagnent chaque jour. Cela regroupe des **fondations**, des **mécénats** de compétence, des spécialistes de **levées de fonds** jusqu'à un assureur et un comptable local : Alten solidaires / OAK fondation / My golden net work / les veilleurs du net / sum of us / GAN et AFAC.

Cela nous a permis de transformer un « petit projet » au départ en projet d'envergure européenne. C'est le cas de la première **exposition photo – vidéo intitulée « Agriculture et pesticides, sortons de la dépendance à cette relation toxique ».** Celle-ci, à l'image de notre association, est la mise en lumière de la situation, des pratiques et des victimes dans le but d'ouvrir le dialogue entre les professionnels utilisateurs, les riverains et les collectivités. Merci encore à Nantes Métropole de nous avoir accueilli pour cette inauguration en novembre dernier. Les compliments ont été nombreux pour cette exposition que vous pouvez faire venir dans votre région. Permettez-moi de profiter de cette AG pour **remercier toutes celles et ceux qui ont eu le courage de témoigner** sur nos supports.

Encore une fois l'union des ressources financières a permis de mener à terme ce grand projet grâce au soutien de la **région Nouvelle Aquitaine**. Cette région est la **première à nous soutenir durablement** sur de nombreux projets et à vouloir avancer sur les sujets qui nous concernent.

Notre présence territoriale continue de s'étendre aujourd'hui : nous avons des **relais locaux** en Occitanie, Pays de la Loire, Auvergne- Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Normandie. Cette présence ne sera possible ailleurs que grâce à des **membres bénévoles qui s'engagent** à nos côtés, mais aussi au soutien d'autres départements ou régions.

2019 a aussi été marquée par le **départ d'administrateurs**. Permettez-moi tout d'abord de **les remercier très sincèrement**, pour l'ensemble de leurs contributions auprès de l'association. Certains sont membres **fondateurs et pionniers** dans la reconnaissance en maladie professionnelle liée aux pesticides. Certaines procédures emblématiques menées conjointement entre l'association et Maître Francois Lafforgue ont permis de démontrer les

impasses et les contradictions dans le processus. Cela a donc permis de soutenir la création d'un fonds d'indemnisation des victimes des pesticides pour l'intérêt de tous.

Ce long travail de l'ombre, engagé mi 2015 avec la sénatrice Nicole Bonnefoy, et le cabinet d'avocat a fait naître à la fin de l'année ce que le gouvernement appelle un **fond d'indemnisation des victimes des pesticides**. Même si ce dernier amène **quelques avancées**, il n'est **absolument pas à la hauteur des attentes** imaginées dans le projet de départ. Il reste cependant un cadre qu'il faudra améliorer et qui va nous obliger à travailler différemment dans votre accompagnement.

Notre travail de fond au service des victimes a vu aussi quelques belles avancées. **Notre présence dans de nombreux groupes de travail nationaux, dont la COSMAP, notre persévérance à défendre toutes les victimes des pesticides en haut lieu a permis la révision des 2 tableaux de maladies professionnelles** (TMA59 pour la grande famille des **LNH** mais aussi le TMA58 pour la maladie de **Parkinson**).

Pour poursuivre ces améliorations, il est **primordial de pouvoir recenser toutes les victimes au niveau national**. Ce travail a déjà commencé, mais il va se poursuivre avec un **grand soutien du ministère de l'agriculture**. Je ne peux qu'émettre le **vœu que d'autres ministères engagent des subventions** pour **améliorer la prise en charge des victimes** ou bien participer à des **actions de prévention et de sensibilisation**, comme nous en réalisons régulièrement dans les établissements scolaires agricoles.

Vous le voyez, de nombreuses avancées sont le fruit de la persévérance. Elles sont souvent longues et fastidieuses à obtenir. Aussi **j'appelle l'ensemble de nos membres et plus particulièrement encore les victimes à fidéliser leur adhésion et leur soutien financier**. Soyez garantis que le travail quotidien de l'association est réalisé dans votre intérêt. Au-delà de votre accompagnement personnel, nous essayons aussi d'améliorer les champs des reconnaissances et les prises en charges.

Un sujet reste cependant préoccupant, car nous sommes de plus en plus confrontés à des victimes en très grande précarité qui sont dans l'incapacité complète de pouvoir défendre leurs droits.

De nombreux points seront développés dans le rapport d'activité, mais je souhaite profiter de ce moment pour **féliciter l'équipe salariée** pour son investissement. De nombreuses réorganisations ont eu lieu pour améliorer la collaboration avec les administrateurs. **Merci aussi à vous, l'équipe des administrateurs, les relais locaux et des bénévoles pour votre engagement** ; les 1 600 heures enregistrées de bénévolat ont permis de réaliser toutes les actions qui seront développées dans le rapport d'activité. Bravo encore.

Si vous aussi, vous souhaitez vous engager à nos côtés, n'hésitez-pas à vous manifester.

Antoine Lambert, Président